VILLE DE CHATEAUROUX

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)

PLAN REGLEMENTAIRE

Source :
Ref S:\Chateauroux\AVAP\Plan reglementaire\Chateauroux-AVAP-2.4-Ouest-2000e.pdf
GHEGO Urbaniste
Bernard WAGON, Dipl'e SUPs

AVAP créée le 17 Février 2014
Echelle : 1/2000e

PLANCHE **2.4**
OUEST

- Périmètre de l'A.V.A.P.
- Limite de secteur
- Immeuble protégé au titre des Monuments Historiques
- Sol protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre des 500 m des Monuments historiques
- Sous-sol protégé au titre des Monuments Historiques
- Patrimoine architectural exceptionnel protégé au titre de l'A.V.A.P.
- Patrimoine architectural constitutif de l'ensemble urbain ou d'accompagnement
- Bâtiment hors contexte
- Immeuble non repéré comme patrimoine architectural
- Détail architectural particulier :
  - F Fenêtre ou baie
  - B Balcon
  - G Grille
  - I Inscription
  - M Monument, sculpture
  - D Décor
  - P Porte
  - Po Perche
  - Fo Fontaine
- Ordonnancement urbain à respecter
- Alignement imposé

- Mur de clôture protégé
- Clôture végétale
- Vestige des remparts
- Tracé supposé des remparts
- Espace libre minéral protégé (rue, place, cour, esplanade)
- Jardin, parc, espace vert protégés
- Boisement à préserver
- Ripisylve
- Haie arborée
- Mail d'arbres alignés
- Arbre isolé
- Faisceau de vue

Typologie

- M Maison de ville
- Mp Maison et porche
- Mm Maison médiévale
- H Hôtel particulier
- L Maison à lucarne
- Mn Maison à forte modénature
- D Demeure
- E Architecture éclectique
- Q Equipement
- U Bâtiment industriel, atelier
- N Neuf
- I Immeuble
- Imn Immeuble à forte modénature
- U Usine

PN
PNe
PUC
PUB
Hors A.V.A.P.
Moulin Balsan
Moulin de Villaine
Rue Hugues Lapaire
Rue des Fontaines
Rue des Ecoles
Ecole
0 m
100 m